Astarac Arros en Gascogne

Communauté de Communes

BILAN QUALITATIF 2015

ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

SOMMAIRE

I – LES MOYENS HUMAINS 3

II – LES FINANCES 16

➢ BILANS FINANCIERS EN PIECE JOINTE 16

➢ ACTIONS SPECIFIQUES 16

III – SERVICES GENERAUX 19

A- ADMINISTRATION GENERALE 19

1 – MAISON D'ACCUEIL DES SERVICES AU PUBLIC 19

2 – COMMUNICATION 22

3 – EVENEMENTIEL 25

B- LES BATIMENTS 26

IV – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 28

A – TERRITOIRE ENERGIE POSITIVE CROISSANCE VERTE 28

B – TOURISME 33

V – LES SERVICES A LA POPULATION 34

A – LA PETITE ENFANCE 34

1 - MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL 34

2 - MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX 34

3 – RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S 35

4 – LAEP 36

B – LES AFFAIRES SCOLAIRES 39

C – LA RESTAURATION 42

D – L'ENFANCE JEUNESSE 44

1 – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIES A L'ECOLE) ET TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES) 44

2 – L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) 49

3 – LA LUDOTHEQUE (SAPLEJ') 55

E – LES SERVICES AUX SENIORS 56

1 – LE SAAD 56

2 – LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (PRAD) 60

3 – LE SSIAD 63

4 – L'EHTM 65

I – LES MOYENS HUMAINS

A – EFFECTIF GLOBAL

- *Evolution du nombre d'agents rémunérés sur 3 ans*

**** 6 agents comptabilisés sur 2 pôles (SSIAD/EHTM) sur 2013 et 2014***
**** 5 agents comptabilisés sur 2 pôles (SSIAD/EHTM) en 2015 et 1 agent comptabilisé sur 3 pôles (SSIAD/EHTM/ Administration générale) en 2015***

		2013	2014	2015	Taux d'évolution
	TOTAL Nombre d'agents	**190**	**188**	**174**	**-8,42 %**
Par Statut	Titulaire*	100	96	92	-8,00 %
	Non titulaire sur poste permanent*	39	34	31	-20,51 %
	Emploi occasionnel	29	40	26	-10,34 %
	Remplacement agent permanent	12	7	11	-8,33 %
	Contrat Aidé	5	6	7	40,00 %

**** 5 agents sont titulaires sur un poste et non titulaires sur un autre, ils sont donc comptabilisés 2 fois***

En 3 ans, **diminution de 8,42 % des effectifs globaux** notamment avec 10 départs d'agents titulaires (retraite, disponibilité, mutation, décès) qui n'ont pas été remplacés ou qui ont été pourvu en mobilité interne ou en non titulaire

- **ETP rémunérés sur l'année**

		2013	2014	2015	Taux d'évolution
	TOTAL ETP	**113,64**	**112,5**	**110,1**	**-3,12 %**
Par Pôle	Administration Générale	10,84	11,01	11,72	8,12 %
	Affaires scolaires et Enfance	47,99	47,03	44,41	-7,46 %
	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	36,93	37,13	37,39	1,25 %
	Service de Soins infirmiers à Domicile	9,4	9,05	9,35	-0,53 %
	Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut	6,48	6,28	6,22	-4,01 %
	Transport et logistique	2	2	1,01	-49,50 %

On constate une diminution des ETP rémunérés sur la plupart des services liée à la fermeture d'école et/ou la réorganisation du service de restauration scolaire notamment.
Par ailleurs une augmentation au niveau de l'administration générale, liée à la nécessité de structuration des services.
Enfin, le pôle transport et logistique a fait l'objet d'un départ à la retraite non remplacé.

		2013	2014	2015	Taux d'évolution
	TOTAL ETP	**113,64**	**112,5**	**110,1**	**-3,12 %**
Par Statut	Titulaire	80,69	79,66	76,25	-5,50 %
	Non titulaire sur poste permanent	25,22	22,56	21,59	-14,39 %
	Emploi occasionnel	3,41	4,99	3,28	-3,81 %
	Remplacement agent permanent	2,54	3,32	5,37	111,42 %
	Contrat Aidé	1,78	1,97	3,61	102,81 %

Forte variation entre 2013 et 2015 pour les remplacements d'agents permanents due à une augmentation des arrêts maladie, maternité et congé parental.

La collectivité fait appel à des emplois occasionnels sur le SAAD et l'Enfance pour pallier à la fluctuation d'activité en fonction des périodes.
La variation à la hausse des ETP Contrats aidés est notamment liée à l'emploi de 2 CAE sur le SAAD.

- *Effectifs permanents (hors remplaçants, occasionnels et contrats aidés)*

Les effectifs permanents sont les effectifs dont les emplois sont inscrits aux tableaux des emplois de la Communauté de Communes et du CIAS, ils concernent uniquement les titulaires et les non titulaires sur postes permanents.

➢ Evolution par catégorie et par sexe

		2013	2014	2015	Taux d'évolution
	Total Agents sur poste permanents	**139**	**130**	**123**	**-11,51 %**
	Total Homme	**8**	**9**	**8**	**0,00 %**
	Total Femme	**131**	**121**	**115**	**-12,21 %**
A	Homme	2	2	2	0,00 %
	Femme	1	1	1	0,00 %
B	Homme	0	0	0	0,00 %
	Femme	5	6	6	20,00 %
C	Homme	6	7	6	0,00 %
	Femme	125	114	108	-13,60 %

On constate que sur les 3 ans écoulés les postes de direction sont majoritairement masculins, les postes d'encadrement sont exclusivement féminins, les postes d'exécutions sont très fortement féminin.

➢ Répartition des catégories par statut en 2015

1/3 des catégories C sont Non Titulaires sur des postes permanents.
On remarque un faible taux d'encadrants intermédiaires (catégorie B), seulement 5% pour l'ensemble des agents d'exécution (catégorie C). Il faut cependant préciser que 4 agents sont nommés sur des grades de catégorie C pour des postes qui devraient être en B. Un accompagnement vers la présentation de concours ou d'examen professionnel est à prévoir notamment dans l'élaboration du plan de formation.

➢ Répartition des agents par filière et par sexe en 2015

La filière médico-sociale est largement représentée : auxiliaires de soins et agents sociaux du SSIAD, de l'EHTM et du SAAD, ainsi que les ATSEM des écoles.

Dans la filière technique on retrouve principalement les cuisinières et agents d'entretien du pôle affaires scolaires et enfance.

➢ Pyramide des âges au 31/12/2015

On constate qu'il y a majoritairement des femmes entre 40 et 60 ans. Par ailleurs, il faut prévoir 11 départs en retraite dans les 5 prochaines années.

- **Répartition des agents en fonction de leur lieu de travail et de leur domicile en 2015**

LIEU DE TRAVAIL	Territoire AAG	IDRAC	VILLECOMTAL	AUX AUSSAT	BERDOUES	ESTAMPES	HAGET	LABÉJAN	LAGARDE H	LAGUIAN M	MANAS B	MIRAMONT	MONTAUT	MONTEGUT	SAINTE-DODE	SAINT-MÉDARD	ST ELIX T.	ST MARTIN	ST MICHEL	
DOMICILE AGENT																				**TOTAL**
AUX-A.			1										1							**2**
BARCUGNAN	1																			**1**
BELLOC St C.	2																			**2**
BERDOUES	2				1												1		1	**5**
BETPLAN	0		1				1				1									**3**
CASTEX	1																			**1**
CLERMONT P.	0				1															**1**
DUFFORT	1												1							**2**
ESTAMPES	1		1			1							1							**4**
HAGET	1		1				1							1						**4**
IDRAC R.	2	1																		**3**
LABÉJAN	0	1						1												**2**
LAGARDE H.	0								1											**1**
LAGUIAN M.	2			1		1							1							**5**
LOUBERSAN	0																		1	**1**
MALABAT	1		2																	**3**
MANAS B.	1										1									**2**
MIRAMONT D'A.	2	1										2								**5**
MONCASSIN	0												1							**1**
MONT-DE-M.	1																			**1**
MONTÉGUT A.	1		1																	**2**
STE AURENCE C.	1																			**1**
STE-DODE	0												1		1					**2**
ST-ÉLIX-T.	0																2			**2**
ST-MARTIN	2				2													1		**5**
ST-MÉDARD	0	1										1	1			2	1			**6**
ST-MICHEL	0																		1	**1**
ST-OST	2																			**2**
SARRAGUZAN	1										1									**2**
SAUVIAC	1												1							**2**
VILLECOMTAL	2		5														1			**8**
Ss total AAG	**28**	**4**	**11**	**1**	**4**	**2**	**2**	**1**	**1**	**0**	**3**	**3**	**7**	**1**	**1**	**2**	**5**	**1**	**3**	**82**
Hors AAG 32	9	4	3							1			2				3		1	**23**
Hors AAG 65	7		9										2							**18**
Ss total Hors AAG	**16**	**4**	**12**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**4**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**1**	**41**
TOTAL	**44**	**8**	**23**	**1**	**4**	**2**	**2**	**1**	**1**	**1**	**3**	**3**	**11**	**1**	**1**	**2**	**8**	**1**	**4**	**123**

2/3 des personnes occupant un poste permanent résident sur le territoire d'AAG en 2015.

1/3 des personnes occupant un poste permanent travaillent sur l'ensemble du territoire d'AAG. Ce sont des postes mobiles (SAAD, SSIAD, remplacements).

2/3 des postes sont des sédentaires.
30 personnes occupent des postes permanents sédentaires (hors groupe scolaire de Villecomtal).

B – MOUVEMENT DU PERSONNEL SUR EMPLOI PERMANENT

	Nombre d'agents			
	au 01/01/2015	Mouvements en cours d'année		au 31/12/2015
		entrées	départs	
Titulaires	92	0	0	92
Non titulaires sur poste permanent	37	2	7	32

Départs d'agents non titulaires par choix (nouvel emploi) ou pour départs en retraite.

C – LA GESTION DES CARRIERES

- Evolution des avancements d'échelon à l'ancienneté minimum

Catégorie	Nombre d'avancement d'échelon à l'ancienneté minimum		
	2013	2014	2015
A	1	1	1
B	2	2	1
C	44	46	43
TOTAL	47	49	45

A noter en 2015, 2 avancements d'échelon catégorie C à l'ancienneté maximum.

➢ Evolution des taux d'avancement d'échelon

La forte baisse pour les catégories B est liée au déroulement de carrière de cette catégorie (statutaire), qui est d'ailleurs en cours de renégociation au niveau national.

- ## Evolution des avancements de grade par catégorie

Catégorie	Nombre d'avancement de grade		
	2013	2014	2015
A	0	0	0
B	0	0	2
C	6	3	5
TOTAL	6	3	7

L'augmentation du taux d'avancement de grade pour les catégories est liée aux 2 nominations après réussite au concours sur 5 titulaires de cette catégorie.

➢ Evolution des taux d'avancement de grade

- ## Evolution de la promotion interne

Depuis 2013, aucun agent n'a bénéficié de promotion interne.

- ## Sanctions disciplinaires

En 2015 : 1 avertissement
1 exclusion temporaire 3 jours

D – LE TEMPS DE TRAVAIL

- ## Répartition des types de temps de travail sur les emplois permanents au 31 décembre

	Nombre d'agents						
Type de temps	Administration Générale	Affaires scolaires et Enfance	SAAD*	SSIAD*	EHTM*	Transport et logistique	**TOTAL**
Complet	7	14	1	5	4	1	**32**
Non Complet	3	39	38	5	1	0	**86**
Partiel	1	1	0	0	0	0	**2**
Partiel de droit	0	2	1	0	0	0	**3**

A noter entre le SSIAD et l'EHTM certains agents, à Temps complet, interviennent sur les 2 services.

** SAAD = Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile*
** SSIAD = Service de Soins Infirmiers A Domicile*
** EHTM = Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut*

➢ Répartition des temps contrats en 2015

70 % des emplois permanents sont des temps Non Complet, qui correspondent aux besoins de fonctionnement des services mais qui ne conviennent pas toujours aux agents. Ceux-ci cumulent parfois avec un autre emploi pour compléter leurs revenus.
Ces doubles activités peuvent être sources de difficultés dans la gestion des services au quotidien, et amènent parfois un manque de flexibilité et d'adaptation dans les équipes

- Les absences

➢ Répartition des jours d'absences en 2015

3009 jours d'absences en 2015 :

- 69 agents différents en maladie ordinaire
- 166 arrêts pour maladie ordinaire
- 1 agent en longue maladie
- 4 agents absents suite à un accident de travail

➢ Répartition des maladies ordinaires et accidents de travail par pôle

Il convient de préciser qu'au niveau des accidents de travail, un agent intercommunal a été en arrêt 52 jours pour un accident ayant eu lieu dans l'autre collectivité employeur.

➢ Zoom sur la durée des arrêts de travail en maladie ordinaire en 2015

	Nbre d'arrêts	Nbre de jours
de 1 à 3 jours	44	88
entre 4 et 10 jours	56	355
11 jours et plus	66	1614
Total	166	2057

Les Indemnités journalières sont versées à partir du 4ième jour d'arrêt (I.J. de la CPAM), pour les agents relevant du régime général (titulaire<28h et non titulaire). Pour les agents relevant du régime de la CNRACL, l'assurance statutaire intervient à partir du 11ième, les 10 premiers jours sont entièrement à la charge de la Collectivité.

Répartition de la durée des arrêts de travail en 2015

Il faut noter que 10 agents ont fait l'objet d'arrêt de travail d'une durée comprise entre 38 et 76 jours.
De plus, 3 agents ont été absents respectivement 104 et 106 jours pour un, 207 jours pour le second et 230 jours pour le troisième.

- Le coût des absences pour maladie ordinaire en 2015 hors remplacements

Dépenses	Masse salariale maintien de salaire	107 456 €
Recettes	Remboursement I.J.CPAM + Assurance statutaire	56 255 €
	Montant restant à la charge d'AAG	**51 202 €**

Sur l'année 2015, le service R.H. a passé 366 h (soit 0,23 ETP) à traiter les absences (arrêtés + déclarations CPAM + déclaration assurance statutaire + déclarations prévoyance + dossiers comité médical et suivi médical de la médecine préventive)
A ce temps, il faut ajouter les heures des responsables de services pour la gestion des remplacements, (non quantifié à ce jour).

E – LA FORMATION

- La Formation statutaire et règlementaire

		Nombre de formations		
		Formation d'intégration	**CHSCT**	**Assistant de prévention**
Pôle	Administration Générale	0	0	1
	Affaires scolaires et Enfance	0	2	0
	SAAD	2	0	1
	SSIAD	1	1	0
	EHTM	0	0	0
	Transport et logistique	0	0	0
	TOTAL	**3**	**3**	**2**

La formation d'intégration est obligatoire durant l'année de stagiaire pour les agents titularisés (5 jours/agents).
La formation C.H.S.C.T. est une formation obligatoire pour les représentants du personnel siégeant au C.H.S.C.T.
Les assistants de prévention, agents chargés de la prévention et de la sécurité au travail, doivent suivre des formations annuelles pour assurer leurs fonctions.

- La Formation tout au long de la carrière

➢ Formation 2015 par pôle

En 2015, la démarche de ***création d'un plan de formation 2016-2018*** a été lancée. Un comité de pilotage issue des membres de la direction, des membres du C.H.S.C.T. s'est réuni et a fixé les axes stratégiques du plan de formation :

- <u>Améliorer la qualité et la continuité du service public</u> :

  1. Connaître son environnement professionnel
  2. Donner les moyens d'acquérir les compétences et s'adapter à l'évolution des métiers :
     a. Socle commun de connaissances par métiers
     b. Acquérir des compétences pour évoluer en fonction des besoins de la collectivité (mutabilité du service, continuité du SP, lien organigramme, GPE) : formation, prépa Concours, VAE,….
  3. Processus d'évaluation professionnel
  4. Accompagner les différents niveaux de reconversions internes

- <u>Promouvoir l'image de la CC :</u>

  1. Apprendre à communiquer
  2. Maîtriser les systèmes d'information, les TI et sensibiliser aux risques d'internet

- <u>Mettre en œuvre les actions correctives identifiées dans le D.U. :</u>

  1. Connaître et respecter la règlementation (habilitation….)
  2. Contribuer à la protection individuelle et collective (PSC1, sécurité incendie, conduite…)
  3. S'approprier les fiches techniques (utilisation des produits et des matériels….)

- ## Bilan des stagiaires accueillis en 2015

		Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Diplômes
Pôle	Administration Générale	1	10	CAE
	Affaires scolaires et Enfance	19	274	BAFA, BAFD, CAP petite enfance, prépa concours auxiliaire de puériculture, auxiliaire de puériculture EJE, BAC Pro, 3ième
	SAAD	1	29	BTS
	SSIAD	0	0	
	EHTM	0	0	
	Transport et logistique	0	0	
	TOTAL	**21**	**313**	

On constate une forte sollicitation des multi-accueils pour divers diplômes et de façon générale sur le pôle des affaires scolaires et enfance.
L'accueil de stagiaire peut-être lourd en matière d'accompagnement et d'évaluation de la part des équipes. Aussi de façon à ne pas surcharger les services, nous n'avons pas accepté toutes les sollicitations. Par principe un seul stagiaire est accueilli en même temps sur les structures de la petite enfance, et des temps sans stagiaire sont positionnés pour préserver la qualité de la prise en charge.

F – LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

- ## Les instances paritaires et le dialogue social

Les instances paritaires sont des organes consultatifs obligatoires, composées de représentants de la collectivité, et de représentants élus par les agents.
Les instances paritaires sont renouvelées après les élections professionnelles qui ont lieu tous les 6 ans, la même année que les élections municipales.

Pour Astarac Arros en Gascogne, les effectifs étant supérieur à 50 agents, la Communauté de Communes et le CIAS ont été dans l'obligation d'installer un Comité Technique et un Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail, à la suite des dernières élections.

- ### Le Comité Technique (C.T.) :

Le C.T est consulté pour avis sur l'organisation des services, sur le fonctionnement des services sur les évolutions des administrations ayant un impact sur les personnels, sur les grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, sur les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition, sur la formation, à l'insertion et à la promotion de l'égalité professionnelle, sur les sujets d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, sur les aides à la protection sociale complémentaire et l'action sociale.

Le C.T est consulté pour information à propos du rapport sur l'état de la collectivité, et/ou l'établissement en matière de personnel et rémunération.

➢ Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) :

Le C.H.S.C.T. est chargé de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et du personnel mis à disposition de l'autorité territoriale et placé sous sa responsabilité par une entreprise extérieure, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité, de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

• Les réunions des instances paritaires

	Nombre de réunions en 2015
C.T.	3
C.H.S.C.T.	2

• Les rencontres DRH – Organisations syndicales

2 organisations syndicales sont représentées dans les instances paritaires : CGT et UNSA
En 2015, la CGT a créé le « syndicat des agents territoriaux titulaires et non titulaires d'Astarac Arros en Gascogne ».

Un local situé au 19 avenue de Gascogne à Villecomtal, équipé de mobilier et de matériel informatique a été mis à la disposition des 2 organisations syndicales. Des panneaux d'affichages spécifiques aux organisations syndicales ont été installés dans les 2 sièges administratifs.

Des heures de décharges syndicales ont été attribuées aux 2 organisations, selon les critères définis dans le Décret n°85-397 du 3 avril 1985 et la Circulaire du 25 novembre 1985. Ce temps peut aller jusqu'à 57,5 h/ mois pour la CGT et 44,5 h/ mois pour l'UNSA.
Les représentants des 2 organisations syndicales peuvent également bénéficier de congés de formation syndicale ainsi que d'autorisations spéciales d'absences.

Ce droit syndical est une nouveauté pour AAG en 2015, l'organisation des services nécessite des adaptations pour libérer les agents représentants des organisations syndicales, dans le cadre de l'exercice de ce droit.

De nombreuses rencontres souvent informelles ont eu lieu entre la DRH et les organisations syndicales afin de mettre en place ce nouveau dispositif pour AAG.
Par ailleurs, 4 réunions de travail ont eu lieu pour préparer les réunions des instances.

II – LES FINANCES

➢ Bilans financiers en pièce jointe

➢ Actions spécifiques

- **Marché Public « FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES »**

Les dépenses alimentaires de la Communauté de Communes s'élevant à hauteur de 170 000€, cette dernière est soumise à la règlementation des marchés publics. Ainsi, AAG a engagée en 2015 une procédure de marché public qui s'est soldée par la préparation du marché en 2015 pour mise en place en 2016.

La volonté politique poursuivie était de favoriser les circuits courts et les produits locaux. C'est à ce titre que l'ADEAR a accompagné la Communauté de Communes dans l'élaboration du marché et des différentes pièces constitutives.

Démarche mise en place :

- Invitation à une réunion publique de tous les fournisseurs de la communauté
- Mise en place des lots adaptés à la production locale
- Elaboration du marché sur un an afin d'affiner celui-ci pour les années à venir

Possibilité pour les fournisseurs d'accompagnement par l'ADEAR pour le montage des dossiers

Les producteurs locaux qui ont déposé un dossier recevable ont été sélectionnés (viande, poulet, fromage, pain). Les lots qui n'ont pas été pourvus ont été attribués aux producteurs habituels.

Les critères principaux du marché étant :

- Prix des produits
- Performances en matière de développement des approvisionnements directs
- Valeur technique des prestations : mode de production, de récolte, de transformation et qualité des échantillons
- Performance en matière environnementale

Dégustation et note des échantillons par les cuisinières

- **Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)**

2015 a été l'année de la resignature du CEJ pour les 4 années à venir (2015-2018).
Les objectifs retenus dans la signature de ce nouveau contrat étaient les suivants :

- Baisse de l'offre générale pour s'adapter aux besoins afin d'éviter une réfaction financière (atteinte des 60% ou 70% de fréquentation obligatoire)
- Passage de tous les sites existants en ALAE pour bénéficier d'un financement CAF (avant financement 100% AAG pour les sites Garderie) et limiter la baisse de l'offre **périscolaire** du CEJ
- Bénéficier d'un pool d'actes adaptables aux besoins du terrain (tranfert sur un autre site si fermeture école, ..)

A noter que l'offre contractualisée engage la Communauté de Communes pour 4 ans aussi bien sur le stock (offre d'accueil) que sur la fréquentation (60 ou 70 %).

Ci-dessous l'évolution des contrats financiers avec la CAF pour les différents services

Jeunesse
250 000 €
200 000 €
150 000 €
100 000 €
50 000 €
0 €
206115
187730
46915
139643
46915
139643
2011/2014
2014
2015
2016/2018
ALSH ALAE
ALAE
ALSH

Ados
4 500 €
4 000 €
3 500 €
3 000 €
2 500 €
2 000 €
1 500 €
1 000 €
500 €
0 €
2709
1791
4256
4251
2011/2014
2014
2015
2016/2018

Contrat global
310 000 €
300 000 €
290 000 €
280 000 €
270 000 €
260 000 €
250 000 €
291418
268332
302912
289348
2011/2014
2014
2015
2016/2018

III – SERVICES GENERAUX

A–Administration générale

1 – MAISON D'ACCUEIL DES SERVICES AU PUBLIC

La communauté de communes et les partenaires tels que la CAF, Pôle-Emploi, MSA,…etc organisent un guichet d'accueil polyvalent du public conformément aux dispositions législatives et réglementaires. La labellisation du guichet d'accueil polyvalent en tant que **Maison de Services Au Public** est acquise par Astarac Arros en Gascogne depuis Juillet 2012 ; le statut de MSAP prenant le relais du RSP créé dès 2008 en partenariat avec la Région.

- **Mesure de la performance**

Année	Appels téléphoniques	Entretiens
2013	**52**	**21**
2014	**125**	**32**
2015	**119**	**28**

On note un léger tassement de l'activité globale.

- **Répartition par partenaire**

Partenaires	% du trafic
CAF	**70**
CPAM	**8**
CARSAT	**6**
MSA	**6**
URSSAF	**2**
P E	**8**

- **Retour utilisateurs**

- *Support = Questionnaire de satisfaction remis à l'usager ; avec rappel de l'anonymat, fourniture de stylo à l'effigie de la CdC et urne de collecte……22 réponses*

- Connaissance de la MSAP essentiellement par…….courrier partenaire
- Appropriation rapide des lieux et procédures……OUI
- Tranches d'âge principales utilisatrices : ……...25/45 et 45/65 ans
- Appréciation positive du contact humain et disponibilité des services…..OUI
- Confiance générale dans l'autonomie et la fidélité des informations fournies…..OUI
- Mise en avant de la proximité géographique et le temps gagné dans traitement des dossiers..OUI
- Deux frustrations principales récurrentes tous les ans : « Agents parfois trop occupés »
  « et pas assez de partenaires »

- **Actions prioritaires effectuées**

CARSAT :

- **Contenu de la majorité des missions partenariales essentielles**
  Préparer et payer la retraite : 80 %
  Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou perte d'autonomie : 10 %
  Prévenir les risques professionnels ; Assurer santé et sécurité au travail en lien avec les 2 ACMO de la CdC spécialisés dans la prévention : 80 %

- **Profil Public accueillis**
  Assurés voulant faire un point de carrière au régime général de la SS
  Assurés voulant faire le point sur leurs droits à retraite
  Assurés devant déposer en urgence leur dossier

- **Principale activités proposés via la MSAP**
  Dialoguer sur RDV avec un Conseiller : 2 %
  Mise à jour des relevés de carrière et contrôle in situ : 55 %
  Scanner les documents prioritaires : 30 %
  Déposer pour vérifications des pré-dossiers après aide au remplissage : 6 %
  Prise de documents en stock : 7 %

POLE EMPLOI *:*

- **Public** *: Demandeur d'emploi et candidats à L'insertion & réinsertion sur la Régie rurale VA*
- **Activités** *: Préparation aux entretiens mensuels personnalisés*
- **Remarque** *: Service peu utilisé*

En 2015 La CDC s'est engagée particulièrement sur les points suivants :

- Faciliter l'accès des demandeurs d'emploi à l'information sur l'emploi et la formation :
  - Accueil plus personnalisé,
  - Accès au site www.pole-emploi.fr et sites utiles et formation à la navigation,
  - Mise à disposition d'une documentation sur l'emploi, la formation et les prestations de Pôle emploi avec distribution systématique
  - Diffusion de l'information sur les services proposés par la visio conférence à travers les supports de la Communauté de communes (site Internet, plaquette…).

- Mettre à disposition les offres d'emploi :
  - Via le site www.pole-emploi.fr,

- Partenariat avec l'Association Régie Rurale spécialisée dans l'insertion et l'employabilité par l'Economique ; Soutien réitéré à l'Association Intermédiaire Energie M4.

CAF 32 :

- **Activités principales**
  Diriger les allocataires vers les tiers partenaires et orienter les familles en précarité
  Régler les problèmes de facturation et les impayés sur activités périscolaires et cantines
  Vérifier les QF pour une facturation efficace et équitable
  Proposer les panels d'aides aux familles modestes (Aides CG32 notamment,…)
  Aider à la mise à jour des dossiers et prise de RDV

  A noter le renouvellement fin 2015 du Contrat « Enfance & Jeunesse » pour les quatre prochaines années et la consolidation du partenariat de travail, notamment sur la problématique de l'accueil et le soutien aux familles dans le domaine de la Petite Enfance.

UDAF :

- *Point info famille et orientation vers les services compétents*
- *Interface avec certains tuteurs ou curateurs pour l'aide à domicile et plan d'aide du CG32*

BANQUE & BANQUE DE FRANCE :

- *Réponse à interrogations générales sur la réglementation bancaires et le crédit*
- *3 Interventions très ponctuelles*

MSA :

- **Contenu de la majorité des missions partenariales essentielles**

  Accompagnement des bénéficiaires sur les thèmes de la santé et sécurité au travail
  Actions sanitaires et sociales en relation avec les services d'aide à domicile (Aide à la personne, aide aux soins infirmiers et accueil pour intégration à l'EHTM de MONTAUT)

- **Profil Public accueillis :** *Salariés agricoles et leurs familles ; Retraités du régime agricole*

- **Principale activités proposés via la MSAP**

  Simulations de calculs de QF et d'aide en relation avec la CAF
  Information sur les droits à retraites : 80 % de l'activité

2 – COMMUNICATION

Les actions de communication en place présentent, expliquent et tendent à rendre le plus lisible possible les divers projets intercommunaux. La Communauté de Communes diffuse l'information par différents biais et à un public le plus large possible.

LES CHRONIQUES

La communication à l'attention des conseillers municipaux dans laquelle est précisée l'avancée des projets, actions en cours et à venir. Ceci dans un objectif de faciliter le relais avec la population. Donner les moyens aux élus de proximité d'expliquer les choix et le fonctionnement en place.

3 numéros en 2015.
Diffusion mail ou papier et site internet

LE BULLETIN INTERCOMMUNAL

Le bulletin intercommunal annuel est distribué au mois d'octobre à l'ensemble des habitants d'Astarac Arros en Gascogne par le biais des communes.

Envoi aux agents et partenaires périphériques pour une large diffusion de nos actions.

Egalement visible sur le site internet.

PRESSE

Une quarantaine d'articles presse réalisés par les services AAG sur les thématiques Jeunesse, Petite Enfance, Séniors, évènementiel, …
Mise en place pour 2016 d'un plan de communication spécifique à chaque service afin de créer un référencement Astarac Arros en Gascogne et éviter les périodes « blanches ».
Presse book réalisé annuellement.

LE SITE INTERNET : WWW.CDCAAG.FR

Environ 8300 visites en 2015 (6270 en 2014) = 690 visites par mois en moyenne.
Fréquentation en augmentation

Mise en ligne régulière de nouvelles actualités liées aux projets des divers services.
Mise en ligne des manifestations communales connues.

Création d'un espace privé à l'attention des agents de la Communauté et du CIAS dans lequel sont intégrés les documents communs à tous les services, les notes internes, les liens vers les organismes partenaires,…

NOUVEAUTE : LES RESEAUX SOCIAUX

Création d'un page facebook AAG et d'un compte Tweeter.
Page Facebook Ados AAG déjà existante.

Ces outils permettent de relayer l'information presse ou autre et de mettre en avant les actions proposées.
Nouveaux moyens de communication à développer.

Facilitateur pour toucher le jeune public.

REUNIONS DE TRAVAIL

Au total 52 réunions élus en 2015.
A ajouter à ces rencontres les conférences des Vice-Présidents qui ont lieu tous les lundis.

Thématiques des commissions et réunions de travail

Nouveauté : Mise en place de réunions de secteurs à l'attention des conseillers municipaux dont l'objectif est de présenter le bilan de l'année précédente et d'ouvrir un espace de discussion avec les élus locaux sur les compétences intercommunales.

3 – EVENEMENTIEL

AAG VELO ET PEDESTRE

Organisation dans le cadre du Chantier Jeunes 2015.
13 ados se sont investis sur les différentes périodes de vacances scolaires afin de tout planifier, organiser et mettre en place.

4 balades (marche, marche nordique, vélo, VTT)

Manifestation jumelée avec les Journées du Patrimoine à travers un partenariat avec l'association ACTA.

Après-midi récréative par la mise en place d'animation à l'attention des familles (poney, cirque, jeux anciens, structure gonflable…).

Mise en place d'un concours de dessin sur les écoles et structures périscolaires d'AAG pour le choix du fonds de l'affiche de communication.

Participation de 120 marcheurs et 90 cyclistes, avec 230 repas servis.

NOEL BLEU

Thé dansant Mercredi 9 décembre à Sainte Dode

Spectacle des enfants de l'ALSH du Mercredi

Goûter servi par les agents du service SAAD

250 personnes de plus de 65 ans ont répondu présentes et profité de cet après-midi convivial.

B- Les bâtiments

- ***Une commission bâtiment a été mise en place courant 2015. Elle est composée d'élus du conseil communautaire accompagnés d'un agent.***

Cette commission a réalisé une visite de l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes (écoles, ALAE, Multi-Accueils, …). Elle a pour but de recenser les gros travaux, de les prioriser et de les planifier. Elle soumet ensuite son travail au bureau pour réflexion et validation.

Cette planification pluriannuelle sur trois ans permet d'apporter une réponse aux enseignants et évite les demandes réitérées à chaque conseil d'école.

La commission effectue une visite chaque année sur tous les bâtiments communautaires de tous les services.
Cette planification a permis également de recenser tous les besoins concernant la mise en accessibilité. L'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes seront aux normes fin d'année 2018.

Gros travaux 2015
Villecomtal sur Arros école élémentaire :
changement impostes et huisseries face côté sud (1ere phase)

- ***Les petits travaux sont réalisés par l'agent technique de la Communauté de Communes***

103 interventions dans l'année (81 pour les écoles) qui équivalent à 295h de travail (221.5h pour les écoles).

Nombre d'heures d'interventions par site

Nombre d'interventions par site

A noter :

•Berdoues : Création d'une cabane sous préau

•Miramont d'Astarac : nombreux travaux liés au transfert du cycle 3 sur Labéjan et notamment au déménagement de l'école numérique

IV – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A – Territoire Energie Positive croissance verte

- **L'engagement politique du partenariat territorial**

Cet engagement a été pris par délibération du 16 décembre 2014 (54 - Objet : Engagement dans un plan stratégique Eau, Energie, Climat territorial).

Il s'est réalisé sur la base d'une étude d'opportunité d'un diagnostic territorial menée par une approche collaborative de la Communauté de Communes avec les acteurs territoriaux suivants : Ademe, Agence de l'eau, Arbre et Paysage, Arpe Midi-Pyrénées, Caue, Chambre d'agriculture, CCI du Gers, Chambre des métiers et de l'artisanat, Communauté de communes Mirande-Miélan, Conseil Départemental du Gers, Entreprise Danone, DDT 32, Entreprise Erme-Massot SAS, Fédération de Chasse, Fédération de Pêche, GAAB, Groupement des communes forestières, Pays d'Auch, Régie rurale de Villecomtal, restaurant Rive Droite, Syndicat de rivière Arros, Syndicat de rivières Baïses Sousson, Association Vigilance-environnement.

Deux réunions se sont tenues sur le territoire communautaire les 4 février et 1er juillet 2014 pour élaborer une démarche de projet territorial par le développement de projet Energie/Climat.

➢ Les enjeux territoriaux

Le territoire doit surmonter diverses faiblesses liées particulièrement au déclin agricole. Il dispose cependant de divers atouts pour ce faire, ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

Grille de synthèse Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM)

ATOUTS	FAIBLESSES
• Forte identité du territoire • Une volonté locale de la collectivité et des acteurs locaux • Le territoire s'inscrit clairement dans une démarche de Projet • L'existence de 2 zones industrielles : Villecomtal et Miramont/Idrac Respaillés • Fort potentiel d'économies d'énergie, d'eau et de réduction de gaz à effet de serre	• Déclin agricole • Des moyens opérationnels financiers limités • Absence de culture de projet transversal • Des bases de données dispersées, non partagées. • Réseaux de transport et services à la population à améliorer • Les économies d'énergie ne sont pas encore considérées comme un enjeu majeur, en particulier en agriculture
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• Une envie de concrétiser les stratégies collectives et territoriales • Les opportunités environnementales apportées par la règlementation, notamment la labellisation TEPcv • Un patrimoine forestier et naturel important • Existence du Syndicat Mixte Gers Numérique • Un outil à créer : l'observatoire territorial	• Risques de déception si les changements de pratiques ne sont pas porteurs d'un gain financier, d'un gain environnemental • Risque de lassitude si l'opération n'évolue pas vers des actions concrètes • Des oppositions insuffisamment prises en compte par concertation

Comme on le voit, les **atouts** sont de deux types : **existence de ressources naturelles** (patrimoine naturel, fortes potentialités d'économie d'énergie) et d'une **volonté nettement affirmée** des responsables intercommunaux à lancer des projets collectifs.

Les **faiblesses** sont également de deux types : la **diminution du secteur agricole** (pertes d'exploitations du fait du vieillissement de la population) et **insuffisance des services à la population** dans certains domaines (ex. : fournitures énergétiques, zones blanches numériques, transports propres,…).

Les faiblesses, cependant, peuvent aussi devenir des atouts : les services publics peuvent être développés avec des technologies économes en énergie et améliorer l'attractivité du territoire. Cela permettrait de développer l'installation d'entrepreneurs des secteurs secondaire (industrie, artisanat) et tertiaire (services, commerces...), lesquelles peuvent également ouvrir la voie à des applications moins énergivores (par exemple économie numérique (la Communauté de communes fait partie du Syndicat mixte ouvert "Gers Numérique", depuis sa création en 2013), limitation des déplacements sur le territoire...).

La dynamique du Pays d'Auch dans divers domaines, notamment le tourisme, peut favoriser le développement d'une activité nouvelle orientée vers le respect de la nature et les démarches éco-citoyennes (tourisme durable).

➢ Le diagnostic Energie/Climat

L'OREMIP (Observatoire de l'Energie en Midi-Pyrénées) a dressé un estimatif 2013 des consommations des énergies finales sur le territoire communautaire ainsi que celui des émissions GES sur les périmètres dits I et II correspondant aux consommations d'énergies directes et indirectes.

En terme de bilan GES, le tableau ne tient pas compte du périmètre III correspondants aux postes indirects d'émissions GES. Il sera réalisé dans le cadre du projet d'observatoire territorial communautaire. Cette assiette peut représenter entre 50 et 80% du bilan GES total. La programmation finale des actions sera à ajuster avec les résultats du bilan GES complet.

CDC AAG Energie/Climat	Total	Habitant/an
Consommation Energie finale TEP	20 500	2,7
Emission GES Tonnes CO2eq	41 500	5,5

Répartition Energie finale CDCAAG	TEP	%
Part TEP du résidentiel/tertiaire	8160	40
Part TEP Industrie	3060	15
Part TEP Transport	5780	28
Part TEP Agriculture	3500	17

Répartition Emission GES CDCAAG (Périmètres I +II)	GES	%
Part Emission GES du résidentiel/tertiaire	10000	24
Part Emission GES Industrie	5000	12
Part Emission GES Transport	18000	43
Part Emission GES Agriculture	8500	20
Installations ENR	Nombre	Puissance MW
Photovoltaïque	151	10
Hydroélectricité	1	0,1
Chaufferie bois	3	1

- **Les orientations**

La Communauté de Communes se propose d'apporter des engagements à court terme (à l'horizon 2020) sur les 3 objectifs stratégiques Energie/Climat dits 3 fois 20 suivants :

- Réduction de 20% de la consommation d'énergie finale du territoire, 4000 TEP
- Porter à 20% la production d'énergies renouvelables 4000 TEP
- Réduction de 20% de l'émission de gaz à effet de serre, 8300 tonnes CO2 eq.

A moyen terme, la Communauté de Communes AAG vise à atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas-carbone avec les objectifs stratégiques suivants à l'horizon 2050 :

- Réduction de 50% de la consommation d'énergie finale par rapport à 2012
- Porter la part des renouvelables à 32% en 2030
- Réduction de 80% des émissions GES par rapport à 1990

L'objectif cible en 2050 pour la Communauté nationale, est une émission GES France en approche Empreinte Carbone (Approche GES Territoriale + Approche GES Consommation) à un niveau d'émission de 140 Millions de tonnes CO2 eq.

A partir de 2015, le territoire national doit réduire annuellement son émission de l'ordre de 10 millions de tonnes CO2 eq. Il est ciblé en 2050, une émission de 2 tonnes CO2 eq/an/habitant en empreinte carbone avec une population de 72,3 millions d'habitants.

La SNBC (Stratégie Nationale Bas-Carbone) adopté en Conseil des Ministres le 18 Novembre, a permis d'établir des budgets Carbone pour la période 2016/2018. La CDC AAG attend son niveau d'allocations suivant ses activités afin de mettre en œuvre son plan d'actions.

En regard de sa population de 7 600 habitants et de ses activités, le territoire de 39 750 ha se propose de développer une économie circulaire avec la mise en place de centrales énergétiques décarbonnées (Electricité et Chaleur) à partir du solaire et de la biomasse, mais surtout d'utiliser sa superficie agricole et forestière pour produire des matériaux bio-sourcés et se mettre ainsi en crédit Carbone par rapport au seuil 2050 de 2 tonnes CO2 eq/habitant/an.

Il est donc repris dans le programme TEPcv AAG, les axes stratégiques suivants de la SNBC (Stratégie Nationale Bas-Carbone) de la LTECV (Loi sur la Transition Energétique pour une Croissance Verte) sur le projet communautaire :

- Mettre en puits carbone les superficies agricoles par de nouvelles pratiques avec :
    1. Mise en place de cultures intermédiaires à vocation énergétique, bio-matériaux et chimie verte
    2. Utilisation des légumineuses pour substituer les fertilisants chimiques d'origine fossile
    3. Développement des techniques sous couvert végétaux pour remonter les teneurs en matières organiques des sols de 2 à 3%

- Favoriser les usages des produits de la filière du bois en relation avec les communes forestières et le CRPF.
- Promotion des constructions bois avec du bois décarbonné local
- Développement à l'échelle territoriale du plan haies national

➢ Les plans d'actions TEPcv Phase I (500 k€) et Phase II à venir

En phase 1. le programme d'actions est porté par plusieurs maîtres d'ouvrages : la Communauté de Communes et plus de 10 communes.
Les actions se répartissent en 6 thématiques d'actions :

- Thématique N°1 : Coordination et pilotage du programme
- Thématique N°2 : Rénovation et isolation énergétique Bâtiments et Espaces Publics
- Thématique N°3 : Rénovation et optimisation de l'Eclairage Public
- Thématique N°4 : Développement de l'économie circulaire et des circuits courts
- Thématique N°5 : Production des énergies renouvelables
- Thématique N°6 : Education à l'Environnement et à la citoyenneté.

La phase I à 500 K€ de crédits TEPcv a été actée fin 2015 et correspond aux engagements des conventions d'appui financier à signer avec tous les Maîtres d'Ouvrage potentiels.

➢ Etat de situation du Projet au 11 Décembre 2015

La mission de la Direction Générale soutenue par le cabinet d'audit APYGEC a été programmée sur 2 phases.

Date de lancement de la mission : 14 Avril 2015

Phases engagées : Phase A et Phase B

Phase A : Déroulé suivant l'agenda prévisionnel de départ. Clôturé à la réunion Dreal du 6 Mai 2015. Engagement d'une phase 2 pour suivre l'itinéraire de réalisation du dossier TEPcv suivant les instructions Dreal de la réunion du 6 Mai.

Phase B : Dépôt et défense auprès des institutions d'une première version du dossier au 8 Novembre 2015 et mise à jour au 11 Décembre. Clôturé avec l'envoi des documents pdf à la DDT 32, le 11 Décembre 2015 :

- Dossier de « lauréatisation »
- Convention financière mère entre la CDC AAG et le Ministère MEDDE
- Convention financières filles entre les communes et le Ministère MEDDE.

- **Déroulé du réalisé de la mission**

La Direction AAG, la Commission de Développement Economique et Apygec/Esope ont participé aux réunions suivantes pour la réalisation de la mission :

3 réunions du bureau projet avec le maître d'ouvrage :

- 28 avril 2015 (Idrac-Respaillés – Commission de développement économique CDC AAG)
- Premier Juillet – Villecomtal/Arros
- 10 Décembre 2015 – Villecomtal/Arros

3 réunions du comité de suivi DDT

- 9 Avril 2015 – Auch – DDT 32
- 28 Avril 2015 – Toulouse- Dreal Midi-Pyrénées (Robert Sassoli, Eric Febvre, Gérard Descamps)
- 6 Juillet 2015 – Auch DDT 32 (Eric Febvre, Gérard Descamps, CG 32, Portes de Gascogne, Agglomération Auch)

La phase B est à circonscrire en termes de réunions et de notes rédactionnelles en regard de la demande de simplification exprimée par la DDT 32, le 6 Juillet 2015.

Cependant, des exigences sont remontées chemin faisant, lors de la revue du document de « lauréatisation » déposé le 8 Novembre.

Des allers-retours supplémentaires ont été rajoutés pour les corrections et autres mises au point, la confirmation de « lauréatisation » n'étant intervenue que début 2016.

B – Tourisme

Discussions engagées autour la mise en place d'un projet touristique sur le territoire de la Communauté de Communes :

- Mise en place d'un Point info tourisme à Villecomtal sur Arros (Bord RN21, Porte d'entrée Gers) avec accès wifi :
  - Travail en partenariat avec les Offices de tourisme
  - Positionnement d'un panneau d'entrée de commune avec mise en avant de l'Entrée dans le Gers et des services proposés

- Création de sentiers thématiques :
  - Elaboration d'un itinéraire motorisé : découverte du territoire, du patrimoine et des savoirs-faires existants
  - Sentiers pédestres intercommunaux spécifiques : gustatif, sport, culture …

- Mise en réseau des différents acteurs afin de créer une dynamique touristique visible

Exemple borne interactive

➢ **Entretien des Sentiers de randonnée existants :**

Nombre d'heures d'intervention

V – LES SERVICES A LA POPULATION

A – La Petite Enfance

1 – MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL

Ce service accueille les enfants de 3 mois à 4 ans deux jours semaine (lundi et jeudi)

▪ Agrément CAF de la structure : 12 places

▪ Moyenne de fréquentation sur l'année : 70.74 % (79.34% en 2014)

▪ 17 familles issues du territoire et 6 hors territoire (35 % hors territoire)
▪ 23 contrats signés dans l'année. Les contrats signés en 2015 ont des amplitudes moins importantes que l'an passé.

Turnover important de personnel dû à un congé parental et arrêts maladies.
Recrutement d'un nouveau médecin référent permettant la mise en place de réunions d'équipes afin d'apporter formation et soutien au personnel en place.

2 – MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX

Ce service accueille des enfants de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi.

▪ Agrément CAF de la structure : 10 places
▪ Moyenne de fréquentation sur l'année : 62.29 % (46,27% en 2014)

▪ 15 familles issues du territoire et 8 hors territoire (53%)

▪ Nombre de contrats dans l'année : 24

Nette augmentation de la fréquentation. Pour la première année depuis son ouverture la structure dépasse les 50% de taux de fréquentation. Nécessité d'intensifier les efforts d'organisation, d'adaptation, d'aménagement afin de répondre au plus près aux attentes des familles.

La fréquentation sur l'année à venir reste encourageante. De plus, la modification de l'amplitude horaire d'accueil (8h-18h) à partir du 1er janvier 2016 devrait aider également à améliorer le taux de fréquentation.

Dans le cadre du REAPP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), ***organisation d'une soirée conférence animée par une psychologue sur le thème : Dire non à l'enfant.***

On peut regretter un auditoire restreint et s'interroger sur l'opportunité de telles rencontres sur le territoire.

3 – RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

31 Assistant(e)s Maternel(le)s en activité sur AAG (41 recensés)
109 places agréées
101 enfants accueillis (accueils petite enfance et périscolaire)

Ce chiffre peut paraître important au vu des 109 places agréées mais une partie de ces enfants ne vient pas sur des temps pleins, parfois un ou 2 jours seulement dans la semaine.

- **RAM Frimousses et Cabrioles à Saint-Elix Theux :**

▪ 18 assistantes maternelles en activité sur le secteur, 64 places agréées pour 44 enfants accueillis.

▪ 7 assistantes maternelles en activité fréquentent le relais (40%) avec 12 enfants (27%)
▪ 100 % sont du territoire

▪ *Fréquentations à la permanence administrative :*

➢ **RAM Les Maynats à Villecomtal sur Arros :**

▪ 13 assistants maternels en activité sur le secteur, 47 places agréées pour 57 enfants accueillis.

▪ 6 assistantes maternelles en activité fréquentent le relais (46%)
▪ 50 % sont du territoire

▪ *Fréquentation à la permanence administrative :*

7 personnes accueillies physiquement (3 assistants maternels et 4 parents)
4 accueils téléphoniques

Ces chiffres concernent une courte période, de mars à septembre les assistants maternels faisaient appel à la permanence du site de Saint-Elix Theux.

➢ **Analyse globale**

Une permanence administrative a été mise en place à Villecomtal, celle-ci n'ayant pas été concluante elle n'a pas été renouvelée.
Prise de contact avec les assistantes maternelles qui ne fréquentent pas le relais et proposition d'activités à domicile.

Prévision de la baisse du nombre d'Assistantes Maternelles sur le territoire dans les 3 ans à venir :
- moins 5 sur le secteur Astarac
- moins 3 sur le secteur Arros

2 animatrices assurent des temps d'animations sur 2 sites : Villecomtal et St Elix. Une seule assure les permanences administratives. Afin de créer du lien et d'améliorer la communication, elles travaillent ensemble sur la mise en place de projets communs sur tout le territoire.

4 – LAEP (LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

➢ ***Les Maynats à Villecomtal sur Arros***

▪ Nombre de familles fréquentant le LAEP :

▪ Provenance des familles : 29 AAG / 9 hors AAG (31%)
20 nouvelles familles en 2015, tremplin pour le multi accueil.

Projets mis en place en 2015 :

- Bibliothèque sur les thèmes liés à la fonction parentale destinée aux adultes et/ou aux enfants.
- Prenons le temps avec nos enfants : 3 interventions d'un psychomotricien et une intervention de l'Attraction Céleste.

Nouveauté avec l'accueil de grands parents qui permet de créer des échanges intergénérationnels.

Les familles s'investissent davantage sur ce lieu, ce qui permet une réelle dynamique (échanges d'expériences, rompre l'isolement de certains, partage, première expérience du vivre ensemble, de la séparation…)

Projet REAAP psychomotricien

➢ ***Bidibulle à Saint Elix Theux***

▪ Nombre de familles fréquentant le LAEP :

9 familles résidentes sur le territoire d'AAG.

Les projets de 2015 :
Les familles utilisent la bibliothèque des parents en empruntant les livres. Mutualisation des projets « interventions du psychomotricien » et « Attraction Céleste ». Deux familles du secteur ont fait le déplacement à Villecomtal sur Arros.

Les nouvelles familles ont connu le service par le bouche à oreille ou les réseaux sociaux (groupe de mamans). La communication de ce service par les autres services Petite Enfance est à développer.

L'Attraction Céleste au LAEP

B – Les Affaires Scolaires

1 – LES EFFECTIFS

	2014/2015		2015/2016		Prévisions 2016/2017	
	Effectifs écoles	Effectifs RPI	Effectifs écoles	Effectifs RPI	Effectifs écoles	Effectifs RPI
AUX AUSSAT	11	48		31		34
ESTAMPES	19		16		17	
LAGUIAN	18		15		17	
MANAS	12	47	19	46	20	51
MONTAUT	17		11		20	
SAINTE DODE	18		16		11	
HAGET	17	35	14	31	15	28
MONTEGUT	18		17		13	
VILLECOMTAL ELEM	69	115	66	107	71	124
VILLECOMTAL MAT	46		41		53	
SAINT ELIX	21	85	16	70	23	81
LAGARDE HACHAN	14		15		17	
CLERMONT POUYGUILLES	19					
SAINT MEDARD	31		39		41	
BERDOUES	22	65	24	62	23	62
SAINT MICHEL	43		38		39	
MIRAMONT	47	62	41	57	39	58
LABEJAN	15		16		19	
TOTAL GENERAL	457		404		438	

➢ Evolution des effectifs :

Une baisse des effectifs entre 2014 et 2015 sur le territoire, à ce jour 404 élèves scolarisés.

➢ **Effectifs 2015/2016 par secteur :**

➢ **Evolution des effectifs par secteur :**

Baisse des effectifs sur l'ensemble des secteurs.
La baisse sur le secteur Arros s'explique par la nouvelle organisation du RPI Estampes/Laguian Mazous et l'école de Miélan pour la scolarisation des cycles 3.

➢ **Effectifs des classes de maternelle :**

➢ **Les naissances recensées en 2013, 2014 et 2015 sur le territoire :**

Ces données en termes de naissances donnent le potentiel d'inscriptions petites sections de maternelle au cours des 3 prochaines années (hors mouvements de population) :

- Rentrée 2016 : 59
- Rentrée 2017 : 54
- Rentrée 2018 : 57

2 – INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LES ECOLES

➢ La domiciliation des enfants scolarisés

Sur les 404 élèves scolarisés 45 sont domiciliés hors du territoire.
Environ 80 enfants du territoire sont scolarisés à l'extérieur.

3 – FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Service minimum : Lors des grèves de l'Education Nationale la Communauté de Communes informe les parents par un mot dans le cartable que toute personne rencontrant des difficultés de garde est priée de le signaler au service école. Celui-ci organise le service en conséquence.

ADDA32/Résidence de territoire AAG

Cette résidence de territoire consiste à accueillir un artiste professionnel dans les écoles et ALAE d'AAG durant plusieurs semaines avec la mise en place d'interventions et de spectacles dont un ouvert aux enfants et à leurs parents.

Les écoles de Manas Bastanous, Sainte Dode, Haget, Labéjan, Montégut Arros ont adhéré au projet "**du corps à la parole**" ainsi que tous les ALAE du territoire.

Cette thématique comportait plusieurs objectifs, par exemple :

- Améliorer l'assurance et affirmation de soi par la prise de parole
- Favoriser l'expression orale et corporelle
- Laisser libre cours à l'imaginaire.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le SAPLEJ (service ludothèque situé à Estampes) où le fonds d'albums était mis à disposition des participants.

Le bilan fût très satisfaisant : interventions de l'artiste de grande qualité, accessibilité à la culture pour les enfants, adhésion des enfants et de leurs parents avec 2 représentations spectacles sur le territoire. L'une à Estampes, pour les écoles participantes et la seconde à Saint Martin ouverte à tous (120 personnes environ).

Toutes les écoles souhaiteraient la reconduction d'un tel projet.

C – La Restauration

1 – SCOLAIRE

Organisation de la restauration scolaire : fabrication et nombre de repas (enfants + adultes)

➢ Nombre de repas confectionnés pour les écoles / catégorie de la cuisine

2 – AUTRES DESTINATIONS

Total de 6609 repas en 2015 pour les services EJ/PE (6217 en 2014)

3 – FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Portage des repas
Deux circuits de portage partent depuis la cuisine centrale de Villecomtal et sont réalisés avec des véhicules de la Communauté de Communes. Sur les autres sites, ils sont réalisés avec le véhicule personnel des agents (indemnités kilométriques). Afin de pallier aux problématiques liées à ce fonctionnement la Communauté de Communes a validé pour l'année 2016 la location d'un Tepee isotherme Peugeot en complément de la flotte de véhicules de portage.

Poursuite de la démarche qualité des produits
Partenariat avec Interbev (association interprofesssion bétail et viande) :
- prêt d'une mallette pédagogique pour cuisines et ALSH,
- intervention d'une diététicienne sur Saint Médard et Villecomtal.

Sensibilisation permanente des cuisinières et de l'équipe d'animation auprès des enfants sur les aliments.

Respect du PNA (Programme National Alimentaire).

Elaboration des menus en commun par l'ensemble des cuisinières.

Repas de Noël
Le service restauration a proposé cette année aux écoles de Saint-Michel et Berdoues de se regrouper afin de célébrer ensemble le repas de Noël. Toute l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, cuisinières, animatrices) s'est retrouvée à St Michel dans les locaux de l'ALAE et a pu participer à cet instant privilégié avec les enfants.

D – L'Enfance Jeunesse

1 – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIES A L'ECOLE) ET TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES)

Le diagnostic de territoire engagé dans le cadre de la signature du nouveau CEJ avec la CAF a fait émerger des besoins et une nouvelle organisation des accueils périscolaires. Certaines structures ont été déplacées, les garderies ont été déclarées en ALAE et des accueils sur les pauses méridiennes ont été mis en place. Cette nouvelle organisation a permis de maintenir notre offre globale d'accueil malgré la baisse de nos effectifs sur ces dernières années. Quant aux TAP, ils sont organisés sur toutes les écoles du territoire.

➢ Les ALAE

▪ **Fréquentation moyenne par période :**

ALAE Matin

ALAE Midi (Pause Méridienne)

ALAE Soir

On remarque une fréquentation globale assez stable entre l'année 2014/2015 et l'année 2015/2016.

Les plus grandes évolutions concernent les pauses méridiennes de Manas Bastanous et Saint-Médard qui s'expliquent par l'augmentation des effectifs de l'école et de Villecomtal qui a vu ses effectifs augmenter alors que ceux de l'école ont diminué.

Quant à l'ALAE du soir la baisse de fréquentation de St-Médard s'explique notamment par le transfert de Viozan sur Saint-Elix Theux qui a facilité l'accueil des enfants de maternelle.

La re-signature du CEJ et la baisse de l'offre contractualisée avec la CAF sur les structures nous permettent d'afficher un taux d'occupation global de 86% depuis la rentrée de septembre. Certains sites comme Montegut Arros, Saint-Martin et Miramont d'Astarac restent cependant sur des effectifs très bas même si la pause méridienne à Miramont d'Astarac permet de maintenir le taux d'occupation à 81%.

- **Pourcentage des enfants scolarisés ayant fréquenté l'ALAE**

76% des enfants scolarisés sur le période janvier/juillet ont fréquenté l'ALAE pour 92% sur la période septembre/décembre.

▪ Lieu de résidence des enfants

De manière générale, l'origine des enfants fréquentant les ALAE suit l'importance démographique des communes. La plus grande partie de ces enfants résident sur Villecomtal sur Arros (17,5%) suivi par les enfants résidant hors territoire sur des communes en limite d'AAG (Mirande/Lamazère/Semboues/Rabastens). Ils sont également nombreux à résider sur des communes proches des gros bassins de vie : St-Médard et Berdoues pour Mirande, Aux Aussat pour Miélan ou encore Labéjan pour Auch. Toutes les communes du territoire ont au moins 1 enfant qui fréquente les structures périscolaires.

ZOOM sur un projet mis en place :

JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITE :

A l' occasion de la journée mondiale de lutte contre le racisme, la Ligue de l'Enseignement a proposé une action de sensibilisation.
Des temps d'expression, d'échanges et de débats ont été mis en place au sein de 6 ALAE. Les enfants ont ensuite participé à des ateliers d'écriture et ont inscrit leurs réflexions et messages d'espoir sur des cartes. C'est ainsi 80 cartes qui ont été envoyées à des personnes tirées au sort dans l'annuaire du Gers. Les destinataires disposaient d'un espace pour pouvoir répondre aux enfants et leur renvoyer la carte pour un échange sur le thème de la tolérance. Nous avons recensé une vingtaine de retours.

Piscine de Villecomtal :

Les ALAE de Villecomtal sur Arros, Haget, Montégut Arros, Estampes et Manas Bastanous ont fréquenté la piscine dans la période d'ouverture (juin, juillet, août et septembre). 118 enfants ont pu profiter de la piscine.

Le service extrascolaire (mercredis et vacances) a fait 810 entrées enfants. Soit 156 entrées pour les mercredis et 654 pour la période des vacances.

➢ **Les TAP** (Temps d'Activités Périscolaires)

▪ **Pourcentage des enfants scolarisés ayant fréquenté les TAP**

Les effectifs d'enfants inscrits sur les TAP sont stables malgré une diminution des enfants scolarisés sur le territoire. 92% des élèves y participent (82% en 2014). Ces temps sont aujourd'hui bien intégrés par les familles comme complémentaires du temps scolaire. Il ne faut cependant pas nier que certains enfants sont un peu contraints d'y participer compte-tenu de leur situation dans la journée (avant la cantine, en attendant le bus...). Les effectifs moyens par séance varient en fonction des APC organisées par les enseignants.

▪ **Nombre de séances et heures TAP / Ecole /Semaine**

On remarque une grande inégalité sur le territoire tant sur la durée que sur le nombre de séances TAP.

ZOOM sur un projet mis en place :

TOURNOI BALLE OVALE :

Ce tournoi a permis de clôturer l'action "Sport Santé" menée tout au long de l'année sur les temps TAP. Il a regroupé à l'Isle de Noé, environ 50 enfants (de 3 à 12 ans) venus des ALSH de St-Médard et Villecomtal ou avec leurs parents. Après plusieurs étapes de photo-langage et de tests physiques, les enfants ont pu s'initier à la balle ovale au sein de leurs écoles avec l'intervention de l'animateur sportif d'AAG. Le tournoi a permis une rencontre conviviale pour ces enfants autour de petits matchs. De plus, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Gers (CDOS) était présent pour proposer des ateliers de motricité aux plus petits. La remise des prix par Sylvain Abadie a permis aux enfants de rencontrer un joueur professionnel du FCAG. Ce tournoi a pu être organisé grâce au soutien des clubs du VVAL'XV et de l'EAB XV, du Conseil Départemental 32, du Comité Départemental de Rugby 32, du CDOS, de Groupama et de la Commune de l'Isle de Noé.

BILAN GLOBAL PERISCOLAIRE

D'une manière générale les lieux d'accueils périscolaires ainsi que leurs horaires d'ouverture répondent assez bien à la demande. Certains sites restent néanmoins très fragiles quant à leurs effectifs. Les temps de préparation des équipes d'animation mériteraient d'être revus à la hausse afin d'organiser des temps d'échanges ou de formation en interne. Cela permettrait de travailler ensemble sur des projets communs de qualité.

En ce qui concerne les TAP, les séances mériteraient d'être plus longues (surtout pour les primaires). En effet, les activités proposées gagneraient en qualité. Nous pourrions également envisager de faire intervenir plusieurs animateurs avec chacun leur spécialité (environnement, danse, théâtre...) comme le fait actuellement Laurent Soriano sur le sport.

2 – L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT)

Le fonctionnement de chaque centre est assuré au quotidien par un directeur et une équipe d'animation. L'accès est ouvert à tous les enfants de 3 à 17 ans (priorité aux enfants du territoire AAG).

L'équipe d'animation a pour objectif de mettre en œuvre des actions éducatives par le biais d'activités ludiques mais aussi permettre le développement social des enfants. L'ALSH est principalement un mode de garde pour les familles. Il arrive quelque fois, que les enfants s'inscrivent pour une activité précise ou un projet d'activité qui répond à leur besoin/passion/bien-être.

Temps d'ouverture de l'ALSH :

- les mercredis après-midi
- pendant les vacances scolaires : hiver (10j) - printemps (10j), été (29j) et Toussaint (10j)

Des accueils personnalisés peuvent être mis en place sur nos structures par le biais d'un plan d'accueil individualisé (PAI) soutenu par la CAF du Gers.

➢ ALSH sur site

Les activités proposées :

- Activités sur site
- Sorties hebdomadaires (sur AAG et hors AAG)
- Rencontres inter centres

▪ Fréquentation année 2015

ALSH	Enfants différents	Familles différentes	Sexe	Moyenne journalière d'enfants
Villecomtal	129	84	73G / 56F	24
Saint-Médard/Berdoues	114	81	57G / 57F	31

Au total 243 enfants différents accueillis en 2015.

▪ Répartition par lieu de résidence :

▪ Répartition par QF :

➢ ALSH du Mercredi

Les activités :

Animations pour le Noel Bleu, Projet Sport Santé sur le rugby, piscine, intervention SAPLEJ, rencontre inter centres, ateliers culinaires, jeux coopératifs.

- **Fréquentation ALSH Mercredi :**

ALSH Mercredi	Enfants différents	Familles différentes	Sexe	Moyenne journalière d'enfants
Villecomtal	59	45	37G/27F	16
Saint-Médard	64	48	40G/19F	19

Au total 123 enfants différents accueillis le mercredi après-midi.

- **Répartition des enfants par lieu de résidence**

- **Répartition par tranche d'âge**

- **Répartition des familles par quotient familial**

L'ALSH du Mercredi est exclusivement un mode de garde.

➢ Les séjours

Les séjours sont organisés autour du projet éducatif et d'un projet pédagogique qui lui est propre.

Séjours proposés en 2015 :

- Hiver : un séjour ski de 5 jours pour les jeunes de âgés de 12 à 17 ans,
- Eté : deux séjours de 3 jours pour les 6-9 ans et 8-13 ans séparément et un séjour de 5 jours pour les jeunes de 12 à 17 ans,
- Automne : un séjour de 2 jours pour les participants au chantier jeunes

ALSH	Places proposées	Enfants différents	Familles différentes	Garçons différents	Filles différentes
Séjour hiver	27	11	10	7	4
Séjour juillet 1	16	16	16	8	8
Séjour juillet 2	16	15	14	9	6
Séjour août	16	15	14	11	4
Séjour toussaint	13	12	12	8	4

Sur les 60 enfants participant aux séjours, 10 sont domiciliés hors territoire.

- **Répartition des familles par quotient familial**

➢ Les Actions Ados

Mise en place d'actions à destination des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Activités proposées :

- Actions ados : raids ados, …
- Chantier jeunes

Objectifs pédagogiques : Favoriser les projets de jeunes ayant un impact local - créer du lien avec la population - valoriser les actions des jeunes - impliquer les jeunes dans le projet éducatif – faire découvrir l'itinérance et un territoire - apprendre à vivre en collectivité et en accord avec l'environnement naturel - responsabiliser et développer leur autonomie - favoriser l'apprentissage du monde adulte.

ALSH	Enfants différents	Familles différentes	Garçons différents	Filles différentes	Moyenne journalière d'enfants
Actions Ados	50	39	34	16	30
Chantier Jeunes	13	13	8	5	13

- **Domiciliation des Ados**

- Répartition des familles par quotient familial

➢ Fonctionnement du service extrascolaire

Les intervenants extérieurs :

Les équipes d'animation font appel à des d'intervenants extérieurs afin de permettre la finalisation d'un projet, d'apporter un éclairage technique sur certaines activités, de former les animateurs à une pratique spécifique, d'apporter du professionnalisme à une action concrête, d'approcher l'activité sous une autre forme qui enrichit les animateurs, enfants et confortent les notions d'éducation menées par l'équipe.

Les interventions peuvent avoir lieu chaque semaine, selon le projet pédagogique et le budget alloué à l'activité.

Le Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est évalué et mis à jour tous les débuts d'année scolaire. Le travail d'équipe se fait au quotidien. Le référent se réunit avec ses équipes de façon période pour la préparation et le bilan des actions.

Réunions partenaires :

Des réunions avec nos partenaires institutionnels s'organisent au quotidien. La DDCSPP propose des réunions d'avant saison estivale pour faire un point sur la règlementation et les recommandations spécifiques liées aux accueils de loisirs et séjours. Les temps avec la CAF et la MSA nous permettent de demander des subventions spécifiques à des projets, de faire un état des lieux des fréquentations et de discuter sur des problématiques communes aux centres afin de nous proposer des réunions thématiques. Les Francas du Gers nous proposent des rencontres intercentres favorisant l'échange et la formation des équipes. D'autres partenaires comme le BIJ, les associations, nous permettent un appui technique afin de finaliser un projet.

10 rencontres avec les familles en 2015 :

- 3 réunions diagnostic
- 5 réunions séjours
- 2 soirées ALSH

Projets phares de l'année 2015 :

♦ Chantier jeunes avec l'organisation de l'AAG Vélo et Pédestre par 13 ados.
♦ ALSH Mercredi : journée rencontre jeux de société et goûter avec les personnes âgées de la résidence Lézian
♦ ALSH: projet jeux de société et rencontre avec les personnes âgées de l'EHTM de Montaut / construction d'un module musical / création de film
♦ RAID Nature sur le bassin de vie pour plus de 30 ados.
♦ Séjours : découverte de la ferme et du monde tzigane

Les perspectives 2016 :

Projet interservices en hiver sur l'intergénérationnel et la promotion du service social.
Projet de passerelle entre l'ALSH et l'ALSH ADOS sur les vacances de printemps et de la Toussaint.
Le chantier jeunes et la création d'un conseil de jeunes sur le territoire permettant de proposer des actions aux ados en faveur du territoire et de développer de futures idées venant des ados eux-mêmes.
Un projet commun au territoire sur le thème de l'alimentation sera mis en place sur l'été 2016 (ALSH-PE-SAAD...).

3 – LA LUDOTHEQUE (SAPLEJ')

Le SAPLEJ : Service d'Accès à une Politique de la Lecture Et du Jeu

Les permanences ont lieu à la demande des enseignants le mardi à partir de 17h.
9 enseignants du territoire utilisent le SAPLEJ (41%).

Devant une fréquentation quasi inexistante des familles, les permanences du samedi ont été supprimées.

La volonté a été d'amener le service auprès des usagers par des interventions :

- sur le multi accueil, d'une animatrice pour l'élaboration de jeux et activités sensorielles,
- sur le centre de loisirs pour jouer et fabriquer des jeux avec les enfants.

Afin de mettre à disposition le fond d'albums important du SAPLEJ, deux projets ont été mis en place :

- l'un en partenariat avec l'ADDA (voir projet ADDA résidence d'artiste),
- l'autre en partenariat avec des écoles et ALAE du territoire : éveiller et stimuler la curiosité, le désir et le goût pour la culture de la langue, de l'écrit, plus axé vers les écoles et appropriation ludique du livre sans notion d'apprentissage orienté vers les ALAE.

Un tel projet a permis de mettre en place deux référentes, dont le but est d'impulser des projets de territoire avec comme objectif d'apporter conseil soutien et formation aux équipes en place.
Le bilan de ce projet aura lieu en juin 2016 avec une participation interactive des écoles et ALAE.

E – LES SERVICES AUX SENIORS

1 – LE SAAD *(SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE)*

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile s'adresse à toutes personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes handicapées, ainsi qu'aux personnes malades qui ont besoin d'aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, courses, préparation repas, entretien du domicile).

Le SAAD intervient du lundi au dimanche, y compris les jours fériés, en fonction des besoins du bénéficiaire et de son plan d'aide. Au vu des ressources et du degré de dépendance des personnes, des prises en charge sont possibles auprès des caisses de retraite, du Conseil Départemental et des mutuelles dans le cadre des retours d'hospitalisation. Il est également possible de bénéficier du service, sans prise en charge, à titre payant.

▪ Le tarif horaire 2015 est de 20.01 € (19.98 € en 2014).

▪ **Heures effectuées S.A.A.D. en 2015 par secteurs /mois :**

Total de **47350 heures brutes en 2015**. Baisse des heures -3289 h par rapport à 2014.

Nombre d'usagers en 2015 : 287 (298 en 2014)

- Répartition des bénéficiaires SAAD par Commune :

- Degré de dépendance des bénéficiaires :

Les GIR 1, 2,3 représentent 22 % de notre activité. Ces prises en charge lourdes nécessitent un important travail de coordination avec les autres partenaires : IDE, SSIAD Mirande et AAG, réseau Arpège etc…. En ce qui concerne les GIR 4, augmentation par rapport à 2014 (+ 3 %), avec des prises en charge faibles en volume horaire.

- Répartition des heures par caisse :

- Les visites à domicile

144 visites à domicile en 2015 (125 en 2014)

- Bilan des actions 2015 :

Développement des visites à domicile sur le secteur Astarac

L’objectif a été atteint cette année sur le secteur Astarac avec 56 visites effectuées contre 32 l'année dernière. Nous essayons d'effectuer systématiquement une visite dès l'entrée du bénéficiaire dans le service afin d'analyser les besoins. Important suivi au niveau des prise en charge les plus lourdes.

Formations nutrition

En partenariat avec la CPAM, les agents sociaux ont pu suivre divers modules, dispensés par une diététicienne, autour de l'alimentation : savoir équilibrer les menus, manger à petit prix et savoir lire les étiquettes des produits. Ces connaissances ont pu être réinvesties sur le terrain

Reconduction groupes de paroles

4 rencontres de 1,5 h ont été programmées cette année. Ces temps d'intervention sont avant tout des temps de régulation et d'échange de pratiques professionnelles. Pour 2016, à la demande des agents sociaux, les interventions dureront 2 heures avec brassage des secteurs pour une meilleure cohésion d'équipe.

- Les perspectives 2016 :

Projet intergénérationnel avec l’ALSH de Saint-Médard : des enfants partiront à la découverte du métier d'auxiliaire de vie et rencontreront chez eux certains bénéficiaires. Ces derniers pourront ainsi témoigner de la vie d'antan. A l'issue de ces divers témoignages, un cout métrage sera réalisé et projeté lors de la manifestation intercommunale « le Noël Bleu ».

Travail sur la mise en place d'un Programme "santé dos" en partenariat avec la CPAM du Gers. Nous espérons pouvoir mettre en place des ateliers auprès des agents sociaux, le but étant d'apprendre des gestes simples pour préserver le dos.

Reconduction également des rencontres partenariales organisées par le SSIAD de Mirande.

2 – LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (PRAD)

Les repas, confectionnés par la cuisine centrale de l'EHPAD de Val de Gers, sont livrés en liaison froide 3 fois par semaine.
Ainsi, il suffit de les réchauffer au micro-ondes ou selon une méthode traditionnelle.
Il est possible de bénéficier de ce service même ponctuellement (ex : retour hospitalisation) ou certains jours de la semaine à la convenance de chacun.
Afin d'assurer une parfaite qualité, une commission menu a lieu tous les trimestres à l'EHPAD de Masseube.

	Nombre de repas	Nombre de bénéficiaires
2014	3398	30
2015	3884	40

Tarifs de janvier/février 2015 :

	Personne Seule		Couple	
	Prix unitaire	**Ressources**	**Prix unitaire**	**Ressources**
T1	**7,55 €**	Revenus inférieurs à 800 € mensuels	**7,55 €**	Revenus inférieurs à 1200 € mensuels
T2	**8,57 €**	Revenus entre 800 € et 1200 € mensuels	**8,57 €**	Revenus entre 1200 € et 1800 € mensuels
T3	**9,60 €**	Revenus supérieurs à 1200 € mensuels	**9,60 €**	Revenus supérieurs à 1800 € mensuels

Tarifs au 1er mars de 2015 :

	Personne Seule		Couple	
	Prix unitaire	**Ressources**	**Prix unitaire**	**Ressources**
T1	**9,00 €**	Revenus inférieurs à 1000 € mensuels	**9,00 €**	Revenus inférieurs à 1600 € mensuels
T2	**10,18 €**	Revenus supérieurs à 1001 € mensuels	**10,18 €**	Revenus supérieurs à 1601 € mensuels

- Nombre de bénéficiaires par tranche de tarif :

PERIODE 1	PERIODE 2

- Nombre de repas commandés par tranche :

PERIODE 1	PERIODE 2

- Fréquence du nombre de repas par semaine par bénéficiaires :

▪ % de bénéficiaires par rapport au nombre de repas commandés par semaine

Analyse de l'utilisation du service :

La première intervention se fait majoritairement suite à un retour d'hospitalisation. La demande qui est alors temporaire devient dans la majorité des cas définitive. Seule la fréquence de livraison change (de 7j/7j nous passons à 3 j / semaine, en général, les jours de livraison).
Le PRAD intervient également lors des absences des aidants familiaux. C'est pourquoi, nous enregistrons comme toutes les autres années une hausse des demandes sur juillet et août. Plus de 63 % des personnes faisant appel au service sont des personnes seules et ou à forte dépendance ou ne possédant aucun moyen de locomotion.

▪ Nombre de bénéficiaires par commune :

3 – LE SSIAD *(SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE)*

▪ Service de Soins Infirmiers à Domicile ouvert par autorisation préfectorale depuis le 25/08/1999 pour les communes de l'ancien canton de Miélan.

▪ Le SSIAD a pour objectif de prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé, l'hospitalisation ou l'admission en structures d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées. Afin de compenser cette perte d'autonomie, le SSIAD apporte à ses bénéficiaires, sur prescription médicale, une aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne, un soutien aux familles et un accompagnement en fin de vie.

▪ L'action principale du SSIAD est de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant un handicap) dans leur milieu de vie habituel, avec et grâce à l'aide et la participation des familles.

▪ Le service travaille en collaboration, partenariat ou conventionnement avec les travailleurs sociaux (assistants sociaux, Centre local d'information et coordination, gestionnaires de cas MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ou MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer)...), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes...

- **L'activité 2015 :**

  - **GMP** (GIR Moyen Pondéré= *Dépendance globale des patients*) en 2015 : 682 (**637** en 2014)

Le cumul de l'ensemble des GIR des personnes prises en charge à un instant « t », permet à l'établissement de déterminer le GMP (Gir Moyen Pondéré), qui est le niveau moyen de dépendance des résidents. Plus le niveau de dépendance des résidents est élevé, plus le GMP est élevé.

- **Répartition des patients par GIR en 2014 :**

51 patients ont été pris en charge en 2015 (idem 2014)

- **Prises en charge :**

Sortie d'hôpital: 11%
Aggravation de la dépendance: 77%
Relais d'infirmiers libéraux: 9%
Relais d'un autre SSIAD: 2%

- **Répartition des patients par âge et par sexe:**

▪ Taux d'occupation cumulé en 2015 : 99% (98,4 % en 2014)

Le taux d'occupation varie en fonction des hospitalisations des patients lors de leur prise en charge.
Le taux d'occupation cumulé doit être le plus proche de 100% sans le dépasser.

- **Activité du SSIAD en 2015 :**

- **Répartition des patients sur le secteur d'intervention :**

Points forts de l'année 2015:

Formalisation du projet individualisé : mise en place du document papier et des procédures qui en découlent

Analyse du rapport d'évaluation externe SSIAD par l'ARS : autorisation renouvelée pour 15 ans à compter du 3 janvier 2017.

4 – L'EHTM (ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE DE MONTAUT)

La structure compte 15 places d'accueil temporaire et 11 places d'accueil de jour.

Elle se veut être un relais pour les aidants, elle est également une solution transitoire avant un placement définitif en maison de retraite ou structure de long séjour.
Elle est non médicalisée et dédiée aux personnes de plus de 60 ans. Il est possible d'accueillir des personnes de moins de 60 ans sur dérogation du service médical du conseil général du Gers, organisme de tutelle de l'établissement.

Les séjours :
Ils peuvent aller de un jour à trois mois renouvelable une fois, et peuvent être reconduits après une période d'interruption.
Toute admission prévoit un projet de sortie d'établissement défini à l'entrée du patient :

- Retour à domicile : une date de sortie est donc formulée.
- Placement définitif : un ou plusieurs dossiers de maison de retraite sont constitués.

Dans ce deuxième cas, il n'y a plus de notion de durée de séjour, le patient reste dans la structure jusqu'à ce qu'une place soit disponible.

- Quelques chiffres :

Tarifs résidents gersois :
Accueil temporaire: 52,92 € par jour
Accueil de jour: 21,12 euros

Tarifs résidents hors Gers :
Mêmes tarifs que le Gers + participation APA pour les GIR 1-2-3-4

GMP (GIR Moyen Pondéré= *Dépendance globale des patients*) en 2015 : **493** (484 en 2014)

Légère augmentation due à la prise en charge de plus de patients GIR 2.

- Répartition par GIR des résidents (comparatif 2014/2015) :

Moins de personnes accueillies qu'en 2014 et sur des périodes moins longues, il y a eu notamment beaucoup moins de patients en attente de placement définitif, certaines maisons de retraites proche de Montaut ayant eu des créations de places en 2015.

- **Répartition par âge et par sexe des personnes accueillies en 2015 :**

▪ Taux d'occupation cumulé en 2015 : 54 % (66 % en 2014)

La baisse du taux d'occupation a été progressive entre mars et juin puis stabilisation de juillet à décembre en adéquation avec les créations de places d'accueil dans les différents EHPAD du secteur. (Analyse du tableau de suivi des demandes)

- **Activités de l'EHTM en 2015**

L'activité 2015 a été calculée sur l'hébergement temporaire, les journées d'accueil de jour étant comptabilisées ci-après.

- Journées de présence

	Accueil temporaire	Accueil de jour
2014	3159	432
2015	2974	510

Accueil de jour: 11 places: taux d'occupation cumulé 13%

- Nombre de personnes accueillies

	Accueil temporaire	Accueil de jour
2014	59	7
2015	51	7

- Lieux de résidences habituels des résidents accueillis à l'accueil temporaire :

- Lieux de résidence des personnes accueillies en accueil de jour :

A compter d'octobre 2015, une démarche de dynamisation de l'établissement a été ré impulsée. Les différents partenaires sociaux, médicaux et paramédicaux ont été contactés et rencontrés afin de les informer des disponibilités de places de l'EHTM. Il a été nécessaire d'augmenter le temps de présence dans l'établissement et sur le terrain afin de rencontrer les aidants, ou les patients eux-mêmes. Le dernier trimestre a permis de voir progresser les demandes ainsi que les entrées à venir pour 2016.